

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022



FC F à C

Réservé à l'administration

CD

Inscription

Ré - Inscription

NOM / PRENOM:.....

Date de naissance :...../...../..... Adresse :.....

Code postal :..... Ville :

Tel : Mail (en majuscule SVP):

Rester connecté(e) via mon profil Facebook.....

Rester connecté(e) via Nom pseudo Twitter.....

Je souhaite recevoir la newsletter hebdomadaire et les mails ponctuels m'informant des dernières activités de l'école.

Je reconnais devoir fournir un certificat d'aptitude à la pratique de la danse, valide le jour de mon inscription.

Je reconnais être apte physiquement et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de la danse.

PAR QUEL BIAIS AVEZ-VOUS CONNU L'ECOLE?

Bouche à oreille Evènements (soirées, stages...) Enseigne/Fléchage Affiche Flyers Ancien élève

Presse (magazine, annuaire...) Radio Facebook Internet (Google, sites spécialisés...) Autre (préciser) :

VOTRE FORFAIT DANSE :

ANNUEL

TRIMESTRIEL

TARIF ETUDIANT

TARIF REDUIT

NOMBRE de danse (s) choisies : 1 2 3-4 Les Intensifs

DANSE 1 Jour : Horaire : **DANSE 5** Jour : Horaire :

DANSE 2 Jour : Horaire : **DANSE 6** Jour : Horaire :

DANSE 3 Jour : Horaire :

DANSE 4 Jour : Horaire :

VOTRE REGLEMENT

TARIF TOTAL : €

Comptant en : Espèces Chèque Coupons sport Chèques ANCV CB

Echelonné en : 3 fois 5 fois 10 fois

Chèques à l'ordre de Kadanses

Montants	chèq.n1	chèq.n2	chèq.n3	chèq.n4	chèq.n5	chèq.n6	chèq.n7	chèq.n8	chèq.n9	chèq.n10
(sans virgule)

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur de l'école Kadanses (au dos de ce document)

Je suis informé(e) de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sports et loisirs m'expose.

Adhésion 20 €, réglée en : Espèces Chèque (à l'ordre de Kadanses) CB Chèques ANCV

Fait à, le : / / 202

Signature



ARTICLE 1 : LES COURS

1/TARIFS

L'abonnement est personnel, il n'est pas cessible. Validité du 13/09/2021 au 17/06/2022 pour les forfaits annuels danse, et périodes du 13/09 au 17/12/21, du 03/01/22 au 31/03/22, du 01/04 au 17/06/22 pour les forfaits trimestriels. Le tarif tient compte des jours fériés et vacances (23/10 au 07/11/21, 20/12/21 au 02/01/22, 19/02 au 06/03, 23/04 au 08/05/22) durant lesquels l'établissement est fermé.

Compte tenu de la situation liée au Covid-19, certaines dispositions particulières sont mises en place.

- L'intégralité de l'abonnement sera remise lors de l'inscription. Tout mois commencé est dû.
- En cas de présentation d'un test nominatif positif au Covid-19, les règlements des mois suivants seront suspendus jusqu'à la reprise des cours par l'adhérent. Ces périodes feront l'objet d'un remboursement ou d'un avoir.
- En cas de directives de l'Administration imposant un arrêt total des cours, les règlements des mois suivants seront suspendus jusqu'à la réouverture des cours par Kadanses.
- Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières dans les zones de circulation. Désinfection des mains impérative avant l'entrée en salle.
- Chaque adhérent s'engage à suivre toute nouvelle directive gouvernementale liée à l'évolution du Covid-19 au niveau national ou local.

2/PLANNING

Il est susceptible d'être modifié en cours d'année. Les cours de moins de 8 personnes pourront être dispensés, supprimés ou regroupés dans un même niveau sur un autre créneau dans la semaine.

3/CONDITIONS D'ACCÈS AUX COURS

Seules les personnes à jour de leur cotisation seront acceptées dans la salle de cours. Tout élève s'engage à respecter les règles d'hygiène fondamentales. Une attention particulière sera prêtée à l'hygiène buccale et aux odeurs de transpiration. Chacun devra porter une tenue correcte et des chaussures adaptées à la pratique dans une salle de danse (talons aiguilles exclus pour les dames, chaussures de sécurité exclues pour les hommes...), et présenter sa carte d'adhérent (nominative) en début de chaque cours. Les élèves s'engagent à suivre toutes les instructions du professeur. Les professeurs ou l'encadrement peuvent ainsi, le cas échéant, refuser l'accès aux cours à toute personne ne respectant pas les consignes de ce règlement intérieur.

4/NIVEAU DES COURS

Seuls les professeurs sont aptes à vous conseiller le niveau qui vous convient pour chaque activité. Ils peuvent vous imposer un changement de groupe afin de ne pas pénaliser les autres élèves.

5/PONCTUALITÉ

Les élèves feront leur possible pour être à l'heure en cours. En cas de retard, ils devront s'assurer avec l'aval de leur professeur que ce retard ne désorganise pas le cours commencé.

ARTICLE 2 : RESPECT DES LIEUX ET DES PERSONNES

Tout élève s'engage à respecter les lieux, les biens ainsi que les personnes qu'il sera amené à rencontrer dans le cadre des activités de Kadanses (élèves, professeurs...). Il est strictement interdit de fumer, de pénétrer dans les accès privés. Les enfants sont sous la responsabilité de leur parents/tuteurs... Kadanses décline toute responsabilité en cas de blessure ou de vol commis dans l'établissement.

ARTICLE 3 : DROIT A L'IMAGE

Tout élève est susceptible d'être photographié ou filmé individuellement ou en groupe dans le cadre des soirées, cours, ou stages. Tout élève autorise l'école de danse à utiliser son image dans le cadre de sa promotion. Ces images seront utilisées dans le respect de la personne, elles ne seront ni vendues ni utilisées à d'autres fins.

ARTICLE 4 : AUTORISATION A LA PRATIQUE DE LA DANSE

Un certificat médical valide vous est demandé lors de l'inscription. A défaut de le fournir, Kadanses peut refuser de valider votre inscription, et décline toute responsabilité en cas d'apparition de problèmes de santé. Vous avez la faculté de souscrire, et ce à titre personnel, une assurance prenant en charge tout ou partie du dédommagement de vos frais d'abonnement en cas de problème médical vous empêchant de pratiquer l'(es) activité(s) à laquelle (auxquelles) vous vous êtes inscrit(e).

ARTICLE 5 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations collectées sur ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatisé destiné à la seule gestion de l'école de danse (suivi des effectifs des cours, informations aux élèves...). Elles ne seront ni cédées, ni vendues à un tiers. Conformément au décret n°2019-536 relatif au Règlement Général sur la Protection des Données du 29 mai 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez effectuer votre demande, par mail, auprès du secrétariat : secretariat@kadanses.com